

Travailleurs indépendants : **comment vivent-ils leur statut et voient-ils son avenir ?**

L'Union des Auto-Entrepreneurs publie son Observatoire, réalisé par Opinion Way avec le soutien de la Fondation Le Roch Les Mousquetaires¹, consacré aux attentes des 2,8 millions de travailleurs indépendants français, dont 1,1 million d'auto-entrepreneurs². Si la protection sociale est une priorité, de nouvelles attentes émergent sur le plan économique : ouverture à d'autres activités, travail en réseau et requalification.

Le statut d'indépendant : une adhésion bien ancrée mais des attentes fortes en matière sociale

L'essor du travail indépendant semble maintenant évident et inexorable. Les premiers concernés sont les plus convaincus : 58% anticipent une augmentation massive du nombre de travailleurs indépendants ces prochaines années (même si pour 48% le salariat restera majoritaire). C'est aussi devenu pour eux un choix véritable et non plus par défaut : 48% déclarent avoir adopté ce statut pour exercer une activité avec davantage de liberté qu'en tant que salarié et 19% pour tester une activité contre 25% pour sortir du chômage et 6% pour compléter un temps partiel de salariat.

La protection sociale représente une attente forte. C'est un « paquet social » que réclament les indépendants, qui placent bien en tête de leurs revendications la réforme ou la suppression du RSI pour une nouvelle organisation de la sécurité sociale des indépendants (66%). Viennent ensuite la convergence des systèmes de retraite entre salariés et indépendants (34%), la convergence de leurs protections sociales (maladie, accident, parentalité) (31%) et la mise en place d'une allocation perte subite d'activité (21%). Ils sont même prêts pour plus de la moitié d'entre eux (51%) à participer au financement de ce dispositif de couverture de perte d'activité (par le biais d'une cotisation supplémentaire d'un montant de 2 à 4% - *chiffres estimation UAE*). Cette nouvelle prestation pourrait être co-financée équitablement par les donneurs d'ordre (client-plateforme) et les indépendants.

De nouvelles évolutions attendues sur le plan économique

49% de ces travailleurs expriment **le besoin de se rapprocher d'autres indépendants aux activités complémentaires au sein d'un réseau** (+17% par rapport à 2015³), afin de développer leur activité ou de répondre à plusieurs aux besoins d'un client. Ce travail en réseau devrait être encadré pour 34% des indépendants interrogés qui souhaiteraient la création d'une forme juridique simplifiée et allégée. Ils souhaitent par ailleurs massivement que la **possibilité d'exercer en indépendant (notamment auto-entrepreneur) soit étendue à d'autres activités**, en premier lieu dans le secteur du tourisme (guides interprètes, chambres d'hôtes, activités touristiques...) à 86% et celui du Sport et

¹ Sondage OpinionWay réalisé pour l'UAE et la Fondation Le Roch Les Mousquetaires à l'occasion du Salon des Entrepreneurs Lyon Auvergne-Rhône-Alpes du 29 mai au 7 juin 2017 auprès d'un échantillon représentatif de 400 travailleurs indépendants interrogés par Internet, sur système CATI (Computer Assisted Telephone Interview)

² Haut Conseil pour le financement de la protection sociale (HCFiPS) – Octobre 2016

³ Comparatif par rapport à l'étude « Le droit de l'activité » menée en novembre 2015 auprès d'auto-entrepreneurs.

nature (coach sportif, entraîneurs, accompagnateurs, professeurs, animateurs...) à 85%, mais aussi dans le secteur de l'artisanat pour 84% et du social (éducateurs spécialisés, assistantes sociales) à 63%.

La requalification reste une préoccupation majeure des indépendants. 71% sont convaincus que les entreprises seraient prêtes à recourir davantage à des indépendants ou à des auto-entrepreneurs si les risques de requalification disparaissaient, et 39% que ce serait un puissant levier de développement de leur propre activité, chiffres qui illustrent l'importance à leurs yeux de voir disparaître cette menace. « *La requalification et ses conséquences judiciaires et financières dissuadent aujourd'hui de nombreuses entreprises d'ouvrir leurs portes aux travailleurs indépendants. Sans modifier le droit du travail, il est possible de la sécuriser en la rendant caduque grâce à la convergence des protections sociales entre salariés et indépendants. Avec un potentiel d'un million d'activités supplémentaires créées à la clé* » souligne François Hurel, président de l'Union des Auto-Entrepreneurs.

Plateformes : un nouveau type de relation est à bâtir pour prendre en compte la dépendance économique de près d'un tiers des travailleurs indépendants

16% des travailleurs indépendants de notre échantillon travaillent pour des plateformes de mise en relation avec des clients. Sur ce nombre, un tiers environ semblent en situation de dépendance économique, soit parce qu'ils n'ont pas de clients en dehors de la plateforme (25%), soit qu'ils n'ont pas le droit de refuser des clients de la plateforme (22%), soit qu'ils ont des contraintes d'exercice de leur activité (horaires, habillement, matériel) pour 30% d'entre eux, qu'ils ne travaillent qu'avec une seule plate-forme (52%) ou qu'ils peuvent se voir déconnectés (20%), ou encore se voient imposer les tarifs des prestations visibles sur la plateforme (37%).

Sans surprise, l'image des plateformes de service sur Internet, telles qu'Uber ou Deliveroo, s'est fortement dégradée et pour 55%, leur recours aux indépendants, notamment auto-entrepreneurs, constitue du salariat déguisé permettant aux employeurs de contourner le paiement des cotisations sociales et seulement 36 % le considèrent comme une opportunité pour les particuliers de création d'activité, de sortie du chômage et d'insertion professionnelle.

Pour autant, la requalification en salarié n'est pas pour eux la seule voie de sortie et 74% en appellent à une modification du code du travail pour créer un contrat spécifique pour les travailleurs indépendants travaillant pour des plateformes précisant les obligations et droits de chacun, 59% d'entre eux souhaitant attribuer le statut de salarié aux travailleurs indépendants collaborant avec les plateformes.

Qui sont les travailleurs indépendants ?

Il n'y a pas un portrait-type du travailleur indépendant en 2017 mais il est possible de dégager quelques tendances. Les travailleurs indépendants comptent davantage de femmes que les autres types d'entrepreneurs (45% contre 55% d'hommes). Les plus de 50 ans y sont particulièrement représentés (47%), devant les 35-49 ans (33%) et les moins de 35 ans (18%). 66% d'entre eux n'exercent pas d'autre activité en parallèle et pour 29% leur activité d'indépendant constitue un complément de revenu. 35% travaillent dans les services aux entreprises, 26% dans les services aux particuliers, 6% dans l'industrie et 7% dans le BTP.

À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Reconnue d'utilité publique depuis plus de 10 ans, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mobilise les énergies et les ressources en accompagnant des projets audacieux aux enjeux économiques et sociétaux majeurs :

- **Encourager et soutenir l'esprit d'entreprendre** : soutenir les projets le plus dynamiques synonymes de développement économique des territoires est un enjeu central de la Fondation. A ce titre, elle soutient l'UAE en co-éditant l'Observatoire des Auto-Entrepreneurs. Parallèlement, elle accompagne les auto-entrepreneurs les plus motivés dans leur développement avec le « Prix Audace ». De même, elle est aux côtés des jeunes créateurs d'entreprises qui ont besoin d'aide pour lancer leurs activités. Tel est l'esprit des Prix « Coup de Pouce Le Roch-Les Mousquetaires » qui récompensent les meilleurs business plan dans le cadre de concours organisés en collaboration avec les grandes écoles et incubateurs de talents (HEC Entrepreneurs, IMT Nantes, EDHEC Lille, AVRUL Limoges, NEOMA Rouen...),

- **Promouvoir l'engagement humaine en matière de santé, d'esprit civique et de solidarité** : la Fondation soutient plusieurs équipes de recherche médicale de l'Institut Pasteur pour la sécurité alimentaire. D'autre part, elle aide les bénévoles sauveteurs des stations SNSM de proximité en participant à leur équipement.

Retrouvez l'ensemble de ses actions sur : <http://www.fondationleroch-lesmousquetaires.org/>

À propos de l'UAE

Organisation reconnue par les Pouvoirs Publics, l'UAE a pour mission de promouvoir et de défendre le régime de l'auto-entrepreneur et d'accompagner ces derniers tout au long de leur projet, de l'installation au développement. L'UAE assure gratuitement la diffusion des connaissances en mettant à la disposition de tous les auto-entrepreneurs une série d'informations et de services proposés par plusieurs partenaires officiels (CCI France, AFE, CIC, CSOEC, RAM, SAGE, Groupe La Poste, Fondation Le Roch-Les Mousquetaires) via son site web et également via son programme d'accompagnement le Pass UAE et ses actions de proximité en région. Inspiration à poursuivre sur : <http://www.union-auto-entrepreneurs.com/qui-sommes-nous>

Contact Presse : Imedia Conseil

Isabelle MAURIAC
imauriac@imedia-conseil.fr
06 27 70 71 60

Elodie JAMET
ejamet@imedia-conseil.fr
01 43 38 75 35
06 03 77 35 40